



Commune de La Louvière

**URBANISME**  
**AVIS D'ANNONCE DE PROJET**

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur SALVO Giuseppe demeurant rue du Roelux 22 à 7110 Maurage.

Le terrain concerné est situé rue du Roelux 22 à 7110 Maurage et cadastré Maurage (8) section A n° 161 Z 11.

Le projet consiste en la création d'un auvent et installer un abri de jardin en bois et présente les caractéristiques suivantes :

**Le projet nécessite une annonce de projet conformément à l' article D.IV.40 du CoDT, et pour écart à l'Art. 2.15-1)f) "Cours et jardins" du Guide Communal d'Urbanisme (renvoyant aux articles 192 et 193 du CWATUP remplacés par l'article R.IV.1-1 J.1 du CoDT) pour l'implantation du auvent.**

**Le projet nécessite une annonce de projet conformément à l' article D.IV.40 du CoDT, et pour écart à l'Art. 2.15-1)f) "Cours et jardins" du Guide Communal d'Urbanisme (renvoyant aux articles 192 et 193 du CWATUP remplacés par l'article R.IV.1-1 G.1 du CoDT) pour la création d'un second abri de jardin.**

**Le projet nécessite également une annonce obligatoire sur base de l'article R.IV.40-2 § 1er 2° "la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions.**

Le dossier peut être consulté tous les jours ouvrables c'est à dire du lundi au vendredi mais uniquement sur rendez-vous. Cela permettra de pouvoir conserver des mesures sanitaires optimales pour tous suite à la pandémie du « Covid19 ». Le rendez-vous se prendra auprès du Développement territorial – Bureau 4 – Place Communale, 1 à 7100 La Louvière par téléphone au 064/277959 ou à l'adresse mail suivante : [urbanisme@lalouviere.be](mailto:urbanisme@lalouviere.be) ;

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Finet Justine (téléphone 064/277959), dont le bureau se trouve à La Louvière - Place Communale 1 - auprès du Développement territorial ;

L'annonce de projet se déroulera du 28/04/2021 au 12/05/2021 ;

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 28/04/2021 au 12/05/2021 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège Communal - Place communale 1 à La Louvière
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@lalouviere.be](mailto:urbanisme@lalouviere.be)